

Rachat de part de bien immobilier

Par kells31, le 26/01/2009 à 11:03

Bonjour,

Je suis pacsé avec mon amie. Nous avons acheté un appartemment il y a un an (montant 270 000€ + approximativement 20 000€ de frais de notaire).

Pour cet achat nous avons apporté chacun 70 000€ et souscrit un prêt de 150 000€.

Nous sommes d'accord pour que je lui rachète sa part (le financement sera accepté par la banque). Nous nous désolidarisons du prêt qui sera à mon seul nom et je lui rembourse son apport et la moitié du montant des travaux effectués.

Pouvez vous s'il vous plaît me donner des conseils sur la façon de régler juridiquement cette opération et m'indiquer les coûts engendrés ?

Je vous en remercie par avance, Cordialement,